

L'OMS déclare le téléphone portable cancérigène

Qui sont les cobayes ?

Par Annie Lobé, journaliste scientifique.

Le 15 juin 2011.

Le 31 mai 2011, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a reconnu que le téléphone portable est un agent cancérigène de niveau 2 pour nous, les humains, à raison d'une demi-heure de conversation par jour pendant dix ans. Ceux qui connaissent les rouages du système ont d'ores et déjà compris que les experts et les scientifiques vont continuer de compter les morts, nos morts. Et qu'un jour ces morts les contraindront à surclasser le portable en cancérigène de niveau 1, le plus élevé. Avec plus de 5 milliards de téléphones portables dans le monde, on n'avait jamais vu pareille expérimentation sur l'homme. Mais pourquoi devrions-nous nous résigner à y participer ? Dès aujourd'hui, chaque utilisateur doit décider s'il veut, ou pas, en être à la fois un cobaye et un complice.

“Ne quitte pas, je te donne le cancer !”

Pour la première fois, l'autorité sanitaire suprême reconnaît officiellement, par la voix de son Centre international de recherche sur le cancer (CIRC-IARC, basé à Lyon), que le téléphone portable peut provoquer le cancer du cerveau. L'abcès est crevé.

L'avis de l'OMS concerne “les radiofréquences et les micro-ondes” utilisées pour les télécommunications sans fil c'est-à-dire qu'il inclut les émissions des *box* wifi, du téléphone sans fil d'intérieur DECT, des claviers, souris et casques sans fil, des antennes-relais, etc. Sans oublier les ampoules basse consommation, qui émettent également des radiofréquences. En bref, tous les nouveaux appareils commercialisés ces dernières années.

Pour le public, cela a été un “coup de tonnerre”. Comme de découvrir, à la lumière de l'affaire DSK, que le viol impuni est un fait de société en France (75 000 viols par an, dont 10 % seulement sont suivis d'une plainte) ou d'apprendre qu'une fillette de 9 ans a été touchée par une balle lors d'affrontements entre des bandes et la police.

Si, en appelant sur son portable une personne aimée, nous pouvons lui faire du mal, c'est parce que ces ondes pénètrent dans son corps. La différence avec le viol ou une balle, c'est que ni la “victime” ni l’“agresseur” ne s'en aperçoivent. La similitude, c'est qu'au bout du compte, nous perdons la joie de vivre en abîmant celle de l'autre.

Souvenons-nous qu'en 2001, l'OMS avait déjà classé comme agent cancérigène de niveau 2 les champs magnétiques de fréquence extrêmement basse émis par tous les appareils électriques (le 50 hertz des appareils branchés sur le secteur).

Nous connaissons tous des personnes encore jeunes qui ont été emportées par un cancer non lié à l'alcool ou au tabac. L'ignorance de la cause de ces décès engendre la peur de voir mourir prématurément nos proches. Mais les indications de l'OMS changent la donne. Cette peur ne nous paralyse plus. Elle nous met en action.

La tentation de la sourde oreille

Il peut être tentant de feindre de ne pas avoir entendu ce nouvel avertissement pour ne rien changer à nos habitudes. Les fabricants de téléphones portables et les opérateurs mobiles comptent là-dessus pour continuer d'engranger des profits à nos dépens, au lieu de saisir cette occasion de renoncer dans l'honneur à ces activités.

Il peut être tentant de croire que l'usage de l'oreillette constitue une protection suffisante. Comme cette femme enceinte rencontrée dans un magasin bio, qui utilisait l'oreillette et avait mis son portable dans un sac-banane, sur son ventre (!), ou cet homme vu aux caisses d'une FNAC avec l'oreillette, le téléphone portable glissé dans sa poche de veste, sur le cœur (!).

On pourrait aussi se persuader qu'il suffit de limiter les communications à 20 minutes par jour ou d'envoyer des SMS, comme l'ont suggéré les experts. Mais c'est faux : rien ne prouve que le cancer ne surviendra pas, car les études sur lesquelles s'est basée l'OMS ont été menées à l'époque révolue où le portable était le seul émetteur de micro-ondes proche de nous, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Je pense que vous méritez mieux que ces conseils de pacotille.

Vous avez droit à la vérité : se protéger du téléphone portable, c'est s'en passer.

Si cela vous paraît impossible, la lecture de mon livre *Téléphone portable : comment se protéger* vous donnera les gestes et attitudes vraiment protecteurs (par exemple un usage correct de l'oreillette).

C'est un livre positif et stimulant qui invite à passer à l'action, "un livre à vivre", comme le qualifie la dessinatrice humoristique Catherine Beaunez.

La peur est sans objet : nous avons les pleins pouvoirs

C'est d'ailleurs ce qui distingue ce type de risque de nombreux autres. Les risques causés par la pollution chimique diffuse, le réchauffement climatique, les OGM ou le nucléaire dépendent de politiques publiques.

Il en va tout autrement du téléphone portable et des appareils sans fil que nous avons chez nous : une décision, une action personnelle nous assure une réelle protection contre les maladies qu'ils provoquent. Il suffit de la prendre.

Ceux qui ne voyaient pas comment réduire leur facture et leur consommation d'électricité (une solution pratique au problème du nucléaire) disposent de moyens simples et efficaces proposés dans mon livre *La fée électricité* : de nouvelles façons d'utiliser ces appareils électriques pour donner à leur famille des années de vie en plus. Gratuitement et sans effort !

Autorisez-vous à changer de programme. Ceux qui l'ont fait ont eu le bonheur de recouvrer leur liberté et leur libre-arbitre. Ils ont constaté la disparition de la fatigue et de la déprime. Ils ont retrouvé l'optimisme face à l'adversité.

Vous aussi, saisissez cette chance d'embrasser une nouvelle vie ! ♥